



# PROGRAMME

## OBJECTIFS

Amorcer efficacement votre politique de prévention des risques en réalisant le Document Unique de votre établissement. Grâce à l'accompagnement d'un expert, vous devenez autonome pour évaluer les risques professionnels et vous disposez d'un outil facile à utiliser pour les répertorier.

L'évaluation des risques professionnels (EVRP) constitue une étape cruciale de la démarche de prévention. Elle en est le point de départ. L'identification, l'analyse et le classement des risques permettent de définir les actions de prévention les plus appropriées, couvrant les dimensions techniques, humaines et organisationnelles. L'évaluation des risques doit être renouvelée régulièrement

## DUREE

A définir

## PUBLIC

Entreprise TPE – PME

## DEROULEMENT

- Définition d'une personne ressource (interlocuteur)
- Analyse préalable du besoin et du fonctionnement de l'entreprise
- Planification de l'intervention
- Réalisation de l'évaluation des risques aux postes de travail
- Présentation du document à l'ensemble des acteurs

## BESOINS

Personnel de chaque unité de travail mis à disposition entre 30 minutes et 1 heure pour interview. (postes de travail, risques, retours expériences,...)

